



# L'INTEGRATION DE LA PREVENTION DES RPS DANS LE PROJET REGIONAL DE SANTE DE L'ARS NOUVELLE AQUITAINE

29 septembre 2016

Jean-René  
MARTIN



- **Petit Rappel (1) :**

En 2011 l'ARS Poitou-Charentes a rédigé son projet régional de santé en intégrant dans les schémas régionaux un volet Ressources humaine, afin de mettre en place une véritable politique de professionnalisation des personnels et d'accompagnement pour améliorer leurs conditions de travail.



- **Petit rappel (2):**

Cet ensemble d'actions orienté prioritairement dans les établissements sanitaires et médico-sociaux, a permis de mettre en place **une véritable politique de bientraitance et de lutte contre les troubles musculo-squelettiques et les risques psychosociaux**, pour des bénéficiaires, les professionnels en établissements de santé et les malades ou les résidents en institution.



- **Petit rappel (3):**

L'ARS doit trouver des leviers financiers par le FIR (fond d'intervention régional) et par des fonds de la CNSA (caisse nationale santé autonomie), pour la mise en place d'une politique qualité des soins et qualité de vie au travail.

Au-delà de l'aspect humain, l'enjeu financier est très important, ne pas oublier que dans les établissements de santé le premier poste de dépense est celui des RH.



# • L'organisation de l'ARS Aquitaine-Limousin- Poitou-Charentes

## POITIERS

- Culture et santé
- Gestion et formation des professionnels médicaux et non-médicaux
- Gestion des systèmes d'information de santé
- Santé environnementale
- Prévention et sécurité des médicaments et des produits de santé
- Financement médico-social et addictologie (répartition des établissements de la région entre Bordeaux et Poitiers)

## LIMOGES

- Appui à la performance
- Adaptation de l'offre de soins et contractualisation \*
- Missions premiers recours / SAMU / Urgences
- Gestion de l'Internat (bi-site Bordeaux et Limoges)
- Inspection contrôle
- Gestion des signaux \*
- Qualité, plateforme vigilances sécurité des soins et des médicaments / produits de santé, autorisations pharmaceutiques et biologiques \*
- Expertise, veille et audit financier

## BORDEAUX

- Pilotage et parcours et démocratie en santé
- Etudes, statistiques et évaluation
- Animation de la politique régionale de l'offre
  - maintien à domicile
  - offre de soins / plateaux techniques
  - accompagnement des populations
- Conduite de projets innovants : PAERPA, TSN, IRE
- Pilotage des systèmes d'information de santé
- Adaptation de l'offre de soins et contractualisation \*
- Pilotage du programme PHARE
- Gestion de l'Internat (bi-site Bordeaux et Limoges)
- Prévention et promotion de la santé
- Veille, alerte et gestion des signaux
  - Point Focal Régional
  - cellule de défense
  - gestion des signaux \*
- Qualité et sécurité des soins, des accompagnements et des produits de santé
- pilotage régional
- qualité, plateforme vigilances sécurité des soins et des médicaments / produits de santé, autorisations pharmaceutiques et biologiques \*
- Fonds d'Intervention Régional (FIR)
- Coordination de la gestion du risque
- Financement des établissements de santé
- Financement médico-social et addictologie (répartition des établissements de la région entre Bordeaux et Poitiers)



## Légende

- DIRECTION DU PILOTAGE DE LA STRATEGIE ET DES PARCOURS
- DIRECTION DE L'OFFRE DE SOINS ET DE L'AUTONOMIE
- DIRECTION DE LA SANTE PUBLIQUE
- DIRECTION DU FINANCEMENT

\* Les plateformes



- **Le Projet Régional de Santé (1)**

Instauré par la loi portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires, les agences régionales de santé ont pour objectifs d'assurer un pilotage unifié et transversal de la santé en région et de réguler l'offre de soins. Cette approche intersectorielle de la politique régionale de santé est garantie par le projet régional de santé.



- **Le Projet Régional de Santé (2)**

Composé de 3 volets, le PRS a pour objet de définir des réponses aux besoins de la santé en région, en prenant en compte les spécificités locales.



- 1<sup>er</sup> volet du PRS : Le plan stratégique régional de santé (PSRS)

Il définit les orientations de santé de la région ainsi que les objectifs associés en matière de prévention, de qualité et d'efficience des prises en charge, d'amélioration de l'accès aux établissements, aux professionnels et aux services de santé.





## • 2ème volet du PRS : Les schémas d'organisation

Ils mettent en œuvre la stratégie d'action du PRS dans les domaines :

- De la prévention (schéma régional de prévention),
- De l'organisation des soins des établissements de santé (schéma régional d'organisation de soins hospitaliers),
- De l'offre ambulatoire (schéma régional d'organisation des soins ambulatoires),
- De l'offre médico-sociale (schéma régional de l'organisation médico-sociale),
- **Des ressources humaines en santé,**
- Des systèmes d'information en santé.



- **3ème volet du PRS : Les programmes d'action**

**Ils organisent les activités et services à mettre en œuvre :**

- Le PRAPS : Programme d'accès à la prévention et aux soins des personnes les plus démunies,
- Le PRGDR : Programme pluriannuel de gestion du risque,
- Le PRIAC: Programme interdépartemental d'accompagnement du handicap et de la perte d'autonomie,
- Le programme régional de la télémédecine.



# • LES LEVIERS D'ACTION DE L'ARS POUR REDUIRE LES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX

- Accompagnement des établissements au développement professionnel continu de leurs agents,
- Accompagnement des établissements dans les projets de lutte contre les TMS et les RPS.



## • LES ACTIONS RELEVANT DU DPC:

- Formation de personnes ressources bientraitance,
- Journées analyses de pratiques (personnes ressources bientraitance),
- Formation « Pour un management bien traitant » auprès du trio directeur médecin Co. et IDEC,
- Formations continues et accompagnement aux études promotionnelles (par convention avec l'ANFH et l'UNIFAF),
- Formation « Approche managériale et organisation des soins en EHPAD » pour les IDEC,
- Formations par la méthode e learning,
- Formation du personnel de nuit en EHPAD avec le SAMU (Démarrage Vienne uniquement 2015-2016).

# • LES ACTIONS EN LIEN AVEC CONDITIONS DE TRAVAIL ET QVT

- Les contrats locaux d'amélioration des conditions de travail (CLACT). Les appels à candidatures pour les EHPAD se feront une année sur 2. (pour l'ex Aquitaine lancement de l'AAC en janvier 2017).

## Conventions de partenariat avec l'ARACT pour:

- La réalisation de pré-diagnostic auprès des EHPAD en difficulté (démarrage en 2016),
- La mise en place d'un groupe de travail portant sur les outils de lutte contre l'absentéisme (retour et présentation des résultats en déc. 2016, puis diffusion aux EHPAD).



- **PERSPECTIVES:  
PRS de deuxième génération**

- **Un PRS maintenu dans son principe, remanié dans ses composantes : structuration**
  - un cadre d'orientation stratégique (COS) qui détermine des objectifs généraux et résultats attendus sur 10 ans
  - un schéma régional de santé (SRS) unique établi sur 5 ans pour l'ensemble de l'offre de prévention, de soins et d'accompagnement, qui détermine des prévisions d'évolution et des objectifs opérationnels
  - un programme régional relatif à l'accès à la prévention et aux soins des personnes les plus démunies (PRAPS)



## • Conclusion

- Le PRS de 2ème génération est en préparation, les groupes de travail se mettent en place en fin d'année et il sera rédigé en 2017 au cours du premier semestre, pour être présenté et validé par les instances internes et externes à l'ARS. Mise en oeuvre début 2018.
- Les différents acteurs et professionnels de santé dans leur environnement seront de nouveau pris en compte afin de poursuivre l'accompagnement déjà engagé dans le domaine de la lutte contre les RPS et de la qualité de vie au travail.
- Un nouveau schéma RH des métiers de la santé verra le jour.

- Je vous remercie

